

Premier ministre

[Accueil](#) [Actualités](#) [Communiqués](#) [Octobre 2015](#) 9 octobre 2015

Propulser le Québec par l'électricité

Le gouvernement du Québec dévoile son nouveau plan d'action en électrification des transports 2015-2020

Montréal, le 9 octobre 2015. – Le premier ministre du Québec, Philippe Couillard, accompagné du ministre des Transports et ministre responsable de la région de Montréal, Robert Poëti, du ministre des Ressources naturelles et ministre responsable du Plan Nord, Pierre Arcand, du ministre de l'Économie, de l'Innovation et des Exportations, Jacques Daoust, et du ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, David Heurtel, a dévoilé aujourd'hui le nouveau Plan d'action en électrification des transports 2015-2020.

« Avec ce nouveau plan d'action mobilisateur, structurant et ambitieux, nous nous donnons les outils nécessaires pour tirer profit du potentiel technologique et économique du Québec, tout en contribuant à la lutte contre les changements climatiques. Ce plan démontre ainsi que cette lutte contre les changements climatiques est une opportunité de croissance pour l'économie verte du Québec, et cela, au bénéfice de l'ensemble de la population et des générations à venir. J'invite toutes les Québécoises et tous les Québécois à se joindre au mouvement. En nous appuyant sur la disponibilité de notre richesse collective qu'est l'hydro-électricité, une énergie propre et renouvelable, et en misant sur notre savoir-faire, nous ferons ensemble du Québec un chef de file mondial de l'utilisation de moyens de transport propulsés par l'électricité », a souligné M. Couillard.

Des objectifs ambitieux

Rappelons que le premier plan sur les véhicules électriques a été initié dès 2011 par le premier ministre Jean Charest. La première ministre Pauline Marois a poursuivi dans cette même direction. Aujourd'hui, le Plan d'action en électrification des transports 2015-2020 est doté d'un budget de plus de 420 millions de dollars et vise les objectifs suivants :

- augmenter le nombre de véhicules électriques dans le parc automobile du Québec;
- participer à la lutte contre les changements climatiques, notamment en réduisant les émissions de gaz à effet de serre;
- réduire la dépendance énergétique au pétrole et ainsi améliorer la balance commerciale du Québec;
- contribuer au développement économique du Québec en misant sur une filière d'avenir et en utilisant l'énergie électrique disponible au Québec.

« Concrètement, nous voulons, avec ce plan d'action, atteindre d'ici 2020 le nombre de 100 000 véhicules électriques et hybrides rechargeables immatriculés au Québec et réduire de 150 000 tonnes les émissions de GES liées au transport et de 66 millions le nombre de litres de carburant consommés annuellement au Québec. Nous entendons aussi générer 5 000 emplois et des investissements de 500 millions de dollars. Avec ce plan concret, nous voulons créer un environnement favorable à la réalisation de ces objectifs ambitieux et propices à propulser le Québec dans l'avenir par l'électricité », a précisé le ministre des Transports.

« Intimement lié à la future politique énergétique qui sera lancée d'ici la fin de l'année, ce plan d'action est un exemple parfait de ce que notre gouvernement souhaite accomplir en matière d'électrification des transports. Fidèle à notre vision de développement, ce plan encourage non seulement l'expansion de la filière du transport électrique, mais prouve que nous pouvons enclencher une réelle décarbonisation des transports, tout en favorisant l'innovation, en créant des emplois et en produisant de la richesse », a déclaré le ministre Pierre Arcand.

« Le Québec possède une base industrielle solide et les ressources naturelles requises pour mettre en place une véritable industrie du transport électrique. En plus d'être profitable sur le plan économique, l'électrification des transports représente une vitrine exceptionnelle pour promouvoir le savoir-faire, la capacité d'innover et le potentiel québécois. Nous misons donc sur ce nouveau plan d'action pour que le Québec puisse tirer pleinement profit des nombreuses occasions qui s'offrent à lui dans le cadre de ce grand chantier », a souligné le ministre Jacques Daoust.

Soulignons que grâce au Fonds vert, dont les revenus sont principalement issus du marché du carbone, le gouvernement investira près de 255 millions de dollars sur cinq ans dans ce Plan d'action en électrification des transports, ce qui représente 60 % du budget total.

« Afin de favoriser la collaboration avec les gouvernements engagés dans le développement de la filière des véhicules électriques et l'accélération du déploiement de ce type de véhicules sur notre territoire, le Québec a mis sur pied un groupe de travail avec la Californie, lors de la conférence de Lima sur les changements climatiques en décembre 2014, et lancé récemment l'Alliance internationale sur les véhicules zéro émission avec la Californie et les Pays-Bas. Ces démarches entreprises traduisent notre volonté d'aller de l'avant avec la mise en place d'une norme VZE, en collaboration avec nos partenaires. L'électrification des transports représente une occasion unique que le Québec doit saisir pour qu'on puisse lutter, ensemble, contre les changements climatiques afin d'assurer une qualité de vie à nos enfants », a déclaré le ministre David Heurtel.

Au total, 35 mesures sont inscrites à ce plan d'action. Elles touchent notamment l'encouragement à l'utilisation de véhicules électriques, le développement de solutions novatrices dans le transport des marchandises, l'intensification des efforts en matière de recherche et développement, et le soutien à la commercialisation et à l'exportation de produits québécois novateurs.

Le Plan d'action 2015-2020 en électrification des transports peut être consulté à l'adresse Internet suivante :

 transportselectriques.gouv.qc.ca